

## Bulletin d'histoire politique

# L'enseignement non-scolaire de l'histoire depuis dix ans et la foire publique de la mémoire

Annie Beauchemin



Volume 14, numéro 3, printemps 2006

Le rapport Lacoursière sur l'enseignement de l'histoire : dix ans plus tard

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054464ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054464ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique  
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beauchemin, A. (2006). L'enseignement non-scolaire de l'histoire depuis dix ans et la foire publique de la mémoire. *Bulletin d'histoire politique*, 14(3), 75-84. <https://doi.org/10.7202/1054464ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# L'enseignement non-scolaire de l'histoire depuis dix ans et la foire publique de la mémoire

ANNIE BEAUCHEMIN  
*Maîtrise en histoire*  
*Université du Québec à Montréal*

Depuis une dizaine d'années, les études sur le vaste phénomène de l'enseignement non scolaire de l'histoire se sont multipliées en Europe, notamment en France, et aux États-Unis. Au Québec, bien que l'enseignement et la didactique historique intéressent maintenant de plus en plus d'historiens, cette question de la diffusion publique de l'histoire demeure encore toutefois peu explorée. Pourtant, les débats publics récents concernant cette diffusion, ceux qu'ont lancés les capsules télévisuelles *Les Minutes du Patrimoine* et l'ouvrage *Le livre noir du Canada anglais* par exemple, auraient dû commander plus d'études de la communauté historienne qui reste tout de même toujours l'une des premières concernées lorsqu'il s'agit de l'usage des faits historiques et de la construction des interprétations. Mais plus encore, il semble aussi qu'il y ait eu à la fois une hausse significative de l'intérêt pour l'histoire et une forte croissance de son usage public dans la plupart des pays occidentaux depuis vingt ans<sup>1</sup>. Ainsi, l'objet historique incarne un produit culturel de plus en plus en demande; il devient donc urgent de mieux comprendre le phénomène et de mieux saisir les fonctions qu'il assume socialement.

Il n'est pas aisé de cerner ce que constitue ce que certains auteurs nomment le *marché* de l'histoire, ou ce que l'on peut envisager comme étant le vaste réseau de l'enseignement non scolaire de l'histoire. En tout cas, il déborde largement du cadre savant ou universitaire. Le goût et la demande pour l'histoire se manifestent effectivement au cœur de nombreuses pratiques culturelles. Tel est le cas évident de la commémoration qui met en scène tant histoire que mémoire. Dans la plupart des pays occidentaux, la commémoration est un phénomène le plus souvent institutionnalisé et assez bien circonscrit dans le temps. En effet, il débute au cours des années 1850, prend

de l'ampleur à partir de 1880 mais ralentit vers 1930. Le phénomène connaît néanmoins une popularité renouvelée et grandissante depuis 1980. Pour reprendre une expression de Pierre Nora, nos sociétés occidentales vivent actuellement une « ère de la commémoration » qui est notamment caractérisée par un intérêt tout particulier pour les questions patrimoniales. D'autres auteurs parlent ni plus ni moins du culte actuel des anniversaires<sup>2</sup>.

Incidemment, la commémoration est un objet d'étude qui retient de plus en plus l'attention des rangs historiens et des chercheurs en sciences sociales d'ici comme d'ailleurs. La majorité de ceux qui s'attardent à ce phénomène relèvent le paradoxe fascinant qu'il implique<sup>3</sup>. Alors que les événements commémoratifs doivent commémorer le passé, ils comportent une dimension éminemment actuelle : « Commémorer, c'est d'abord jouer au présent le théâtre du passé ». Mais, « c'est aussi une dramaturgie résolument tournée vers l'avenir » en ce sens où l'on tend à y privilégier, et donc à préserver les valeurs qui ont assuré et assureront la reproduction et la cohésion de la société qui se commémore<sup>4</sup>.

Actuellement, au Canada, on célèbre beaucoup la mémoire des deux Grandes Guerres mondiales ainsi que le font de nombreux pays européens<sup>5</sup>. Au Québec, ce sont davantage les actes fondateurs, le plus souvent géopolitiques, la venue de Jacques Cartier, la fondation de Montréal ou celle de Québec par exemple, qui sont soulignés. Dans cette voie, la ville de Québec fêtera d'ailleurs son 400<sup>e</sup> anniversaire en 2008<sup>6</sup>. Par contre, il ne faut pas oublier que cet objet de commémoration s'inscrit dans une perspective, une représentation particulière du passé en présence. Ainsi, quoi que l'on commémore, on déterminera clairement un objet de célébration, un héros ou une victoire donnée par exemple, qui sait induire au cœur de l'événement un certain nombre de valeurs et de conceptions que l'on veut valoriser. En plus d'être proprement célébrée, cette représentation se trouvera enfin projetée dans l'avenir notamment par la diffusion de l'objet souvenir ou la construction du monument commémoratif.

Parler de diffusion historique, c'est aussi parler de reconstitution historique. Celle-ci réfère généralement à la mise en scène d'un événement historique donné. Il s'agit d'un phénomène très présent aux États-Unis où l'on reconstitue entre autres chaque année la célèbre bataille de Gettysburg. Toutefois, les reconstitutions historiques ne doivent pas être uniquement associées à la commémoration des hauts faits militaires des collectivités qui s'y adonnent. Elles connurent en effet une forte popularité au début du xx<sup>e</sup> siècle, bien avant les deux Grandes Guerres. Selon Henry Vivian Nelles, « avant la Première Guerre mondiale, [elles] connaissaient une vogue considérable, débordant de l'Angleterre jusqu'au Québec, en Nouvelle-Angleterre

et dans les États américains du centre du littoral atlantique [. . .]. La guerre sapa l'idéalisme social de ce courant et le cinéma vint ensuite supplanter le spectacle historique comme forme populaire de divertissement et d'émerveillement »<sup>7</sup>. À cette époque, la forme de reconstitution qui était pratiquée était le *pageant*. Selon le musicien, comédien et dramaturge anglais Louis Napoleon Parker, l'inventeur du genre, un *pageant* est « une grande fête d'action de grâces au cours de laquelle une grande ville ou un petit hameau célèbre son passé glorieux, son présent prospère et ses espoirs comme ses aspirations pour l'avenir »<sup>8</sup>. Dans ces cadres, les participants veulent ainsi *rejouer* l'histoire.

Au Québec, même si la reconstitution historique a récemment pris la forme de « villages historiques peuplés de personnages en costumes d'époque », ce sont maintenant les jeux de rôle, aussi parfois appelés « grandeur nature », qui rassemblent de nombreux adeptes. Ceux-ci réfèrent davantage à une reconstitution soignée de la vie quotidienne d'une époque donnée qu'à celle d'un événement historique précis. Les participants veulent donc *vivre* le passé. Certains amateurs n'épargnent aucun effort pour y arriver et n'hésitent pas à faire l'apprentissage d'un métier traditionnel ou de différentes techniques de combat, aspect incontournable de cette pratique. On se passionne tout particulièrement pour l'époque médiévale qui semble pouvoir servir tout autant de décor à un monde imaginaire et fantastique. En fait, cette dernière marque toutes sortes de pratiques culturelles bien différentes. Le Moyen âge a décidément un puissant pouvoir d'attraction puisqu'il est actuellement le thème privilégié par plusieurs associations ou sociétés historiques, revues, restaurants, auberges, et boutiques vestimentaires. Cette époque est aussi le cadre de soupers-spectacles, de pièces de théâtre, et a contribué à la formation d'écoles d'escrime et de groupes de musique et à la tenue du *Salon de la passion médiévale* et du festival des *Médiévales de Québec* qui, depuis quelques années, fut renommé plus justement *Fêtes de la Nouvelle-France*.

Un fort intérêt pour cette dernière période existe aussi. Par exemple, se tient depuis peu le *Marché public dans l'ambiance du XVIII<sup>e</sup> siècle* que le musée Pointe-à-Callière organise sur la place Royale dans le Vieux-Montréal. Dans le même quartier, on peut même aller manger *Au Cabaret du Roi* et y apprécier musique, comédie et gastronomie de l'époque<sup>9</sup>. L'attrait pour la Nouvelle-France s'est d'ailleurs aussi traduit en un film du même nom. Ce n'est toutefois pas l'unique thème historique qui retienne l'attention des producteurs. En effet, depuis une dizaine d'années, on remarque une multiplication des émissions, des documentaires, des films et des séries proprement historiques (ou qui mettent en scène des conceptions plus ou moins

persistantes et prédominantes de l'histoire), notamment en provenance des États-Unis. À ce titre, nous n'avons qu'à penser à la série *Le Canada : une histoire populaire*, aux longs-métrages *15 février 1839* et *Séraphin – un homme et son péché*, à la téléserie *Ces enfants d'ailleurs*, aux films américains à succès *Amistad*, *Saving Private Ryan* et *Black Hawk Down*, au controversé *Amen*, et aux fameux *La vie est belle*, *Le pianiste* et *La chute*.

Bien qu'ils constituent généralement « la transcription filmique d'une vision de l'histoire qui a été conçue par d'autres », ces documents télévisuels « aident à l'intelligibilité des phénomènes historiques et à la diffusion des savoirs sur l'histoire »<sup>10</sup>. Mais, dans un contexte qui valorise grandement l'éducation à la citoyenneté, ce type de production peut aussi posséder une vertu pédagogique importante. En effet, il faut admettre que certains documents présentent une qualité certaine et innovent en visant la transmission de connaissances tout en développant les capacités réflexives des téléspectateurs. Ils posent une problématique ou un problème, émettent des hypothèses, proposent un contact avec des sources, les exploitent, suggèrent des pistes interprétatives multiples, se distinguent souvent en redonnant la parole aux déshérités de l'histoire officielle et ce, tout en privilégiant la nuance et en insistant sur la complexité des phénomènes étudiés. À cet égard, les documents québécois et canadiens font particulièrement bonne figure et tendent à exercer le sens critique de leurs publics, comme nous l'avons constaté dans une recherche récemment menée<sup>11</sup>.

Cette recrudescence de la production télévisuelle survient parallèlement à l'avènement de chaînes de télévision spécialisées en histoire au Québec, certes, mais aussi au Canada anglais, aux États-Unis et en France. Bien sûr, il ne s'agit pas ici d'une coïncidence ; il appert que depuis une dizaine d'années les médias, la télévision plus particulièrement, se retrouvent de plus en plus au cœur des pratiques culturelles d'ici et d'ailleurs<sup>12</sup>. À ce sujet, certaines études françaises montrent bien que les dépenses de consommation à domicile constituent une part de plus en plus importante, sinon la plus importante, des dépenses consacrées à la culture au sens large<sup>13</sup>. L'augmentation de l'écoute de la télévision, qui pourrait trouver entre autres pour cause le vieillissement de la population, en serait l'un des facteurs incontournables. Le contexte actuel apparaît donc comme étant extrêmement favorable à cette production télévisuelle historique et au développement de chaînes spécialisées.

Toutefois, il n'y a pas que cette dernière industrie qui retienne l'attention dans le vaste espace de diffusion publique de l'histoire. La production littéraire a aussi la cote depuis la fin des années 1980<sup>14</sup>. Au Québec, du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du siècle suivant, le roman historique, dont le principe

premier est d'« introduire une intrigue inventée par l'auteur dans le cours de grands événements du passé, mélanger héros fictifs et personnages ayant réellement existé, [et] faire pénétrer le public dans l'intimité des grands sans être limité par les règles de l'érudition »<sup>15</sup>, dominait incontestablement la scène romanesque. En effet, le roman lui-même dont le genre était considéré vulgaire, était âprement critiqué pour sa futilité. On entrevoyait donc le premier genre, « rencontre du passé avec l'histoire [à la fois comme récit et fiction] »<sup>16</sup>, comme étant éminemment plus instructif, plus moral. Par contre, dans le contexte effervescent de la Révolution tranquille, la popularité du roman historique diminua considérablement au début des années 1960.

Ce n'est qu'à la fin des années 1980 que le genre renaît et que nombre d'œuvres sont élevées au rang de *best-sellers*. Les romans et les biographies historiques qui rencontrent la faveur du lectorat québécois, sont particulièrement ceux dont les cadres narratifs sont la Nouvelle-France, le Québec de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du suivant. Ces cadres offriraient un « mélange idéal de familiarité et de mystère »<sup>17</sup> très accrocheur. Pensons seulement au succès qu'ont eu les trilogies de Marie Laberge (*Le goût du bonheur*, *Gabrielle*, *Adélaïde et Florent*) et d'Arlette Cousture (*Les filles de Caleb*, *Blanche* et *Le cri de l'oise blanche*), ou à celui des ouvrages de Micheline Lachance (*Le roman de Julie Papineau*) et de Chrystine Brouillet (*Marie Laflamme*).

La délimitation du vaste réseau d'enseignement non scolaire de l'histoire ne s'arrête toutefois pas à l'énonciation de ces quelques types de diffusion historique. Il est définitivement bien plus large. Il rassemble en fait tous les genres d'organisations savantes ou amateurs (les cercles et les sociétés historiques mais aussi les sites de discussion), tous les types de publications littéraires (romans, biographies, revues savantes ou de vulgarisation, écrits non publiés, journaux, bulletins, recueils), tous les lieux historiques ou patrimoniaux (site particulier, quartier urbain, patrimoine bâti, religieux ou industriel), toutes les manifestations et pratiques culturelles relatives à l'histoire (commémoration, sondages, salons, festivals de toute sorte, restaurants, spectacles multimédias, théâtre, télévision, cinéma), et toutes les institutions qui participent à la diffusion publique du savoir historique (centres d'interprétation, musées, universités, instituts, chaires de recherche, groupes de recherche).

Malgré la diversité et la multiplicité infinies des sources de diffusion de l'histoire, la majorité des chercheurs en sciences sociales qui s'intéressent à ces questions tendent à penser que les usages publics largement diffusés de l'histoire, assument souvent une fonction éminemment politique au Québec, au Canada et ailleurs. Leur étude montre aussi que la diffusion historique

demeure fortement monopolisée par un nombre relativement restreint de récits mémoriels qui s'imposent par habitude et par prégnance. C'est ainsi que, comme Elspeth Cameron le signale à propos des capsules télévisuelles *Les Minutes du patrimoine*, ces récits soi-disant historiques :

[...] agissent comme mythe, tel que défini et expliqué par l'anthropologue culturel Claude Lévi-Strauss. [Ils] fonctionnent comme des déclencheurs qui activent des convictions nationales profondes. [...] En tant qu'histoire, [ils] présentent une vue nécessairement limitée et simplifiée. Mais, en tant que mythe, [ils] fonctionnent comme le font généralement les mythes, c'est-à-dire en projetant des valeurs contemporaines à la fois sur le passé et sur l'avenir pour articuler [notamment] l'idée de nation<sup>18</sup>.

La diffusion publique de l'histoire participerait donc au développement d'une ou d'identités multiples, qu'elles soient plus localement ou plus largement partagées, en ce sens où elle contribuerait au renforcement de certaines représentations du passé que l'individu entretiendrait notamment en ce qui a trait au récit de la nation. Il serait même plus juste d'affirmer que, l'histoire empreignant tellement la vie sociale dont elle est tributaire de tous les référents, ce n'est pas seulement cette diffusion elle-même qui précède la construction de diverses identités mais bien l'espace publiquement partagé qui permet le contact entre les citoyens et les composantes constituantes de leur collectivité. Ces symboles constituent tous « des représentations propres de référence et de ralliement [que l'histoire contextualise] qui confirment et démarquent l'identité commune et même consolident l'appartenance à une unité communautaire et sociale »<sup>19</sup>.

C'est une meilleure compréhension de la question identitaire qui en a fait un enjeu politique central au Québec et au Canada depuis le début des années 1990. Mais il faut dire que l'accélération du mouvement de mondialisation a aussi contribué à affûter l'intérêt pour toute cette problématique, étant pour beaucoup de groupes altermondialistes, sociologues, philosophes, politologues et historiens le synonyme d'une inquiétante globalisation culturelle. Au Québec, ce contexte mondial et très particulier pousse même le gouvernement libéral de Robert Bourassa à adopter une politique culturelle dès 1992.

Néanmoins, le contexte politique canadien et québécois des années 1990 apparaît aussi largement responsable de la relance des réflexions identitaires. En effet, on ne peut pas nier que la défaite du camp du OUI au moment du référendum du 30 octobre 1995 a provoqué une véritable commotion chez les

tenants du souverainisme et a relancé les débats autour de l'enjeu contemporain du pluralisme culturel<sup>20</sup> et ceux portant sur la définition de la nation. Et comme les statistiques concernant l'immigration et le taux de (dé)natalité québécois n'auguraient rien d'encourageant, le gouvernement du Parti québécois a été conduit à prendre de nouvelles mesures pour conjurer le sort qui guettait la nation québécoise et sa culture.

C'est donc dans ce contexte politique singulier que l'on assista notamment à la formation du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire en 1996 ; à l'élaboration du cadre d'une politique de la commémoration par la Commission des biens culturels du Québec en 1998 ; à la mise sur pied du Groupe-conseil sur la politique du patrimoine du Québec en 1999 ; à la présentation par la ministre de la Culture et des Communications Agnès Maltais d'une politique muséale intitulée *Vivre autrement. . . la ligne du temps* en 2000 ; à la proposition de la ministre Diane Lemieux d'un plan stratégique de diffusion culturelle conséquent avec les défis lancés par le mouvement de mondialisation et intitulé *Miser sur la créativité et l'innovation* en 2001 ; et, enfin, à la création par la même ministre d'une politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle intitulée *Pour mieux porter le Québec à l'écran* en 2003. Une telle effervescence ne peut témoigner que d'une réelle et ferme volonté politique d'encadrer les diverses industries culturelles québécoises.

Au Canada, l'État fédéral, comme le gouvernement provincial, se trouve aussi confronté à la menace de la globalisation culturelle et au défi du pluralisme culturel<sup>21</sup>. Toujours aussi soucieux de contrer le continentalisme américain, l'État fédéral a lui aussi lancé une campagne de promotion et de valorisation de la culture et d'une identité canadiennes<sup>22</sup>. C'est ainsi que, par exemple, le ministère du Patrimoine canadien, son Comité permanent du patrimoine canadien et le Groupe de travail sur la culture et le contenu canadien sont fondés en 1994, que le ministère du Patrimoine du Canada adopte un « plan d'action sur les politiques culturelles pour le développement » en 1998, et qu'il publie les documents qui traduisent l'intérêt du gouvernement pour les questions de diffusion culturelle en 1998 et de conservation en 2002, documents intitulés respectivement *Culture et Patrimoine. Pour que la voix du Canada puisse être entendue* et *Vers une nouvelle loi. Pour protéger les endroits historiques du Canada*.

Or si le contexte de mondialisation et de globalisation culturelle oblige le gouvernement fédéral à faire preuve d'un dynamisme certain dans la sphère culturelle, il ne faut pas sous-estimer ou nier sa volonté de contrer l'influence du gouvernement souverainiste québécois, influence qu'il a pu mesurer avec les résultats du référendum de 1995. Le caractère offensif de la démarche



d'Ottawa devint évident lorsque la ministre Sheila Copps lança sa campagne de promotion du drapeau canadien, ou lorsque la Chambre des Communes adopta en 1999 la loi sur la clarté (*Clarity Act*) pour encadrer une éventuelle récédive référendaire. La découverte récente de l'existence d'un fonds budgétaire secret pour l'unité canadienne créé dès 1992 et qui a entre autres alimenté le controversé programme des commandites, témoigne aussi très bien de cette volonté du fédéral de briser le mouvement souverainiste en mobilisant notamment le marché public de l'histoire à l'aide de généreuses subventions<sup>23</sup>.

Il est donc manifeste qu'au Québec comme au Canada, existe un désir très palpable d'imposer sa vision de la nation, de la culture et donc de l'histoire par l'intermédiaire de cet important marché non scolaire de l'histoire. Les alternatives politiques qui s'y affrontent reposant sur des conceptions historiques et des récits de la nation qui diffèrent, leur diffusion publique est donc souvent assimilée à une stratégie politique visant à faire triompher une interprétation particulière de l'histoire nationale à des fins partisans. À son tour, cette interprétation ne peut qu'influencer directement les rapports que l'amateur d'histoire ou le citoyen entretient avec les deux entités, et ne peut que participer à la construction de l'identité nationale qui apparaît constituer l'enjeu principal des luttes politiques au Québec et au Canada depuis dix ans. Le marché public de l'histoire, bien qu'il ne faille en aucun cas le réduire aux usages publics que les gouvernements font de l'histoire, apparaît donc à cet égard comme une grande foire de la mémoire que certains acteurs, en tentant de « vendre » à tout prix leurs propres conceptions du récit de la nation, utilisent comme un champ de bataille idéologique.

## NOTES ET RÉFÉRENCES

1. À ce propos, voir entre autres Marc Ferro et Jean Planchais, *Les médias et l'histoire. Le poids du passé dans le chaos de l'actualité*, Paris, Éditions du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, 1997 ; Marc Ferro, *Cinéma et histoire*, Paris, Gallimard, 1993 ; Nicola Gallerano, « Histoire et usage public de l'histoire », *Diogène*, no. 168, oct.-déc. 1994, p. 87-107 ; Jean-Noël Jeanneney, *Le passé dans le présent : L'historien, le juge et le journaliste*, Paris, Éditions du Seuil, 1998 ; Bogumil Jewsiewicki et Jocelyn Létourneau, *L'histoire en partage. Usages et mises en discours du passé*, Paris, L'Harmattan, 1996 ; David Lowenthal, *Possessed by the Past : The Heritage Industry and the Spoils of History*, New York, Free Press, 1996 ; Guy Thuillier et Jean Tulard, « Les mutations de la demande », *Le marché de l'histoire*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, p. 31-32.
2. Voir notamment Marie-Pascale Huglo, Eric Mechoulan et Walter Moser, *Passions du passé : recyclages de la mémoire et usage de l'oubli*, Montréal, L'Harmattan, 2000 ;

William M. Johnston, *Post-modernisme et bimillénaire : le culte des anniversaires dans la culture contemporaine*, Paris, PUF, 1992.

3. Voir entre autres Pierre Chaunu, *Le grand déclassement : à propos d'une commémoration*, Paris, Robert Laffont, 1989 ; Michel Feith, « La commémoration : traduction ou trahison ? », *Revue française d'études américaines*, no. 80, mars 1999, p. 69-70 ; Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1995.

4. Gérard Namer, *Mémoire et société*, Paris, Méridiens Lincksieck, 1987, p. 211.

5. Voir entre autres Mourad Djebabla, *Se souvenir de la Grande Guerre. La mémoire plurielle de 14-18 au Québec*, Montréal, VLB Éditeur, 2004 ; Jonathan F. Vance, *Death So Noble : Memory, Meaning, and the First World War*, Vancouver, UBC Press, 1997.

6. Certaines études portent sur la commémoration de faits militaires québécois ou auxquels ont pris part des régiments canadien-français, tels que la Bataille de Sainte-Foy par exemple, mais elles demeurent rares. À propos de la commémoration d'actes nationaux fondateurs, voir entre autres Henry Vivian Nelles, *L'histoire spectacle : le cas du tricentenaire de Québec*, traduit de l'anglais par Hélène Paré, Montréal, Boréal, 2003 ; Fernande Roy, « Une mise en scène de l'histoire de Montréal. La fondation de Montréal à travers les siècles », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, no. 1, été 1992, p. 7-36.

7. Henry Vivian Nelles, « Rejouer l'histoire », chap. 7, *L'histoire spectacle. Le cas du tricentenaire de Québec*, traduit de l'anglais par Hélène Paré, Montréal, Éditions du Boréal, 2003, p. 166.

8. . *Ibid.*, p. 168.

9. Il y a bien sûr de nombreux restaurants qui offrent l'expérience de la Nouvelle-France, en Montérégie et à Québec notamment.

10. Marc Ferro, *L'histoire sous surveillance. Sciences et conscience de l'histoire*, Paris, Calmann-Lévy, 1985, p. 111-112.

11. Annie Beauchemin, *Diffusion et représentations publiques de l'histoire au Québec : deux études de cas, 1997-2004*, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, janvier 2005, p. 81-82.

12. Gilles Pronovost, « Médias de masse et pratiques culturelles Les usages sociaux des médias », chap. 3 et 4, *Médias et pratiques culturelles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1996.

13. Jean-Philippe Durand, *Le marketing des activités et des entreprises culturelles*, Paris, Juris service, 1991, section D110.

14. Suzanne Pouliot, « Le roman historique : lieu idéologique et identitaire », *Lurelu*, vol. 18, no. 3, hiver 1996, p. 6-11 ; D. St-Jacques et al., *Ces livres que vous avez aimé. Les best-sellers au Québec de 1970 à aujourd'hui*, Québec, Nuit Blanche Éditeur, 1994, p. 13.

15. Guy Thuillier et Jean Tulard, *Le marché de l'histoire*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?, 1994, p. 69.

16. J.-C. Rioux, « Littérarité et historicité », *Le français aujourd'hui*, vol. 73, p. 19.
17. F. Bordeleau, « La nostalgie des origines », *Lettres québécoises*, no. 64, p. 6.
18. Elspeth Cameron, « Heritage Minutes : Culture and Myth », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, no. 7, 1995, p. 13-14.
19. Pierre Bérubé, « Appartenance et symboles de l'appartenance : jalons pour une réflexion qui s'impose », *L'Action nationale*, vol. 93, no. 3, mars 2003, p. 35-36.
20. Cette question a aussi généré beaucoup de réflexions et de discussions depuis les dernières années. Voir, entre autres, Louis Balthazar, « Histoire et culture publique commune au Québec », *L'Action nationale*, vol. 85, no. 9, novembre 1995, p. 21-27 ; Jocelyn Maclure, *Récits identitaires. Le Québec à l'épreuve du pluralisme*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2000.
21. À ce propos, voir Caroline Andrew (dir.), *Dislocation et permanence : l'invention du Canada au quotidien*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1999 ; Ian H. Angus, *A Border Within : National Identity, Cultural Plurality and Wilderness*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1997.
22. Dernièrement, d'ailleurs, Statistique Canada a annoncé que les investissements publics canadiens alloués à la culture ont affiché, en 2001-2002, leur plus rapide rythme de croissance en dix ans et ils ont, pour une première fois, franchi la barre de trois milliards de dollars (en hausse de près de 9 %) (Presse canadienne, « Pour la culture, l'apport fédéral affiche la plus forte hausse », *Le Devoir*, jeudi 8 janvier 2004).
23. Par exemple, les controversées *Minutes du patrimoine* ont été financées par la *Fondation Bronfman* qui a reçu, elle, des subventions fédérales tenues secrètes jusqu'en 2000 et atteignant une somme de 7 millions de dollars (Nathalie Petrowski, « La Fondation Bronfman a servi de paravent à Ottawa », *La Presse*, 3 juin 2000). Voir aussi Presse canadienne, « Ottawa a versé 800 millions dans le fonds secret pour l'unité canadienne », *Le Devoir*, vendredi 30 avril 2004.